



La présidente de la CGEA en visite à l'usine Cevital à Béjaïa

Saida Neghza : «Il faut créer mille Rebrab et non pas mille Haddad»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5340 - Vendredi 2 - Samedi 3 avril 2021 - Prix : 10 DA

Double meurtre commis à Feraoune/Béjaïa Une marche silencieuse pour réclamer justice aux victimes

Page 16

Pétrole

L'Opep+ va augmenter la production à partir du mois de mai

Page 3

Pandémie, l'Afrique protégée par sa jeunesse ?

Par Mohamed Habili

On a tout invoqué pour expliquer que l'Afrique, le continent pour lequel au début de la pandémie on craignait le pire, soit au bout du compte le moins touché par elle : de la déficience de ses systèmes de santé jusqu'à l'immunité collective, qu'elle aurait déjà atteinte, en passant par sa longue expérience des épidémies, dont au premier chef celle d'Ebola, toujours active d'ailleurs. La première hypothèse, celle du sous-développement des systèmes de santé, peut surprendre en l'espèce, étant en soi plus un facteur aggravant qu'une circonstance atténuante. Seulement ce n'est pas dans cet esprit qu'elle figure ici, mais pour suggérer que les systèmes de santé africains sont tellement sous-équipés que presque tout dans cette affaire s'est déroulé en dehors d'eux, qu'au final ils n'ont eu prise à peu près sur rien. De tous les arguments avancés, celui-là est le plus faible. Il est même à écarter absolument, car là où la médecine ne peut rien, il n'en résulte pas moins de décès en bout de chaîne mais au contraire nettement plus qu'ailleurs. Ce qui à l'évidence n'est pas le cas en Afrique. Il n'y a donc aucune raison de mettre en doute les chiffres rapportés par les différents pays africains, même si, comme ailleurs, ceux-ci ne sont pas exacts. Ils sont le reflet de la réalité en question, ils n'en sont pas la mesure exacte.

Suite en page 3

Grand retard de la campagne contre le coronavirus

Benbouzid annonce l'accélération de la vaccination



Ph/D. R.

Lancée fin janvier, la campagne de vaccination a pris beaucoup de retard sur le terrain et peine à être généralisée sur l'ensemble du pays, en dépit de toutes les assurances des officiels. A titre d'exemple, le rythme des vaccinations reste ainsi bien inférieur à celui constaté au Maroc qui a atteint déjà plusieurs millions de sujets vaccinés.

Page 2

Secousse tellurique à Guelma

Pas de victime, mais murs effondrés et maisons fissurées

Page 4

Sécurité alimentaire et tourisme

Encore au stade des intentions...

Page 3

La présidente de la CGEA en visite à l'usine Cevital à Béjaïa
Saida Neghza :
«Il faut créer mille Rebrab et non pas mille Haddad»



LA PRÉSIDENTE de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea), Saida Neghza, n'a pas été avare en compliments envers Issad Rebrab. En visite dans une des unités du Groupe privé Cevital à Béjaïa, elle a loué le dynamisme de l'homme d'affaires, déclarant : «Il faut créer 1 000 Rebrab, et non pas 1 000 Haddad». Selon elle, «l'Algérie a besoin d'hommes d'affaires de la trempe d'Issad Rebrab (...). Dans le monde entier, il y a des milliers de Rebrab, nous aussi nous voulons de milliers de Rebrab». Le complexe industriel Cevital, a-t-elle poursuivi, fonctionne selon le programme du Président et s'applique à respecter les lois en vigueur. «J'ai parlé avec M. Rebrab et j'ai vu que son Groupe ne travaille pas contre les intérêts de l'Algérie ou contre le programme du Président Abdelmadjid Tebboune. Il met en œuvre les instructions du Président en s'efforçant de servir le pays», a-t-elle indiqué. Rappelant qu'il s'agit du «plus grand Groupe privé d'Afrique», la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes a fait savoir que le patron du groupe industriel Cevital, «à travers son entreprise, a créé des milliers d'emplois. Il faut soutenir son complexe industriel car c'est la fierté de l'Algérie. Cevital est l'un des meilleurs complexes en Algérie et même dans le monde», a-t-elle ajouté. Selon elle, il faut soutenir ce groupe privé qui investit en Algérie, crée de la richesse et de l'emploi. Dans ce sens, Saida Neghza a tiré à boulets rouges sur ceux qui mettent les bâtons dans les roues au premier industriel du pays. «Tous les hommes honnêtes ont été brisés par la Issaba cachée qui est toujours présente en force et continue de casser l'Algérie et à saboter le programme du président de la République», a-t-elle déclaré. Et d'ajouter : «Je condamne fermement les tentatives visant Rebrab. Laissez-le travailler !». Par ailleurs, Saida Neghza a affirmé qu'à Béjaïa et El Kseur, ce sont des maires qui brisent des investisseurs. «Ne cassez pas les entreprises qui sont debout», a-t-elle dit en conclusion.

Meriem Benchaoula

Grand retard de la campagne contre le coronavirus

Benbouzid annonce l'accélération de la vaccination

■ Lancée fin janvier, la campagne de vaccination a pris beaucoup de retard sur le terrain et peine à être généralisée sur l'ensemble du pays, en dépit de toutes les assurances des officiels. A titre d'exemple, le rythme des vaccinations reste ainsi bien inférieur à celui constaté au Maroc qui a atteint déjà plusieurs millions de sujets vaccinés.

Par Louisa Ait Ramdane

Depuis son lancement, soit presque deux mois, très peu d'Algériens ont été vaccinés, alors que des milliers de citoyens se sont inscrits sur des listes d'attente. Le cri d'alarme a été lancé dernièrement par le Professeur Mohamed Yousfi, chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik, qui révèle que le taux de vaccination atteint est de 0,17 %, ce qui est minime par rapport à d'autres pays où le taux frôle les 10 %. Pour ne citer que le Maroc, ce jeudi, un total de 4 329 244 personnes a reçu la première dose du vaccin contre le Covid-19, selon le ministère marocain de la Santé, alors que 3 767 210 personnes se sont vu administrer la deuxième dose du vaccin. Selon le Professeur Yousfi, l'Algérie a entamé tardivement la campagne vaccinale et il faut maintenant passer à la vitesse supérieure pour anticiper une éventuelle nouvelle vague de contaminations, à la faveur de la résurgence des variants britannique et nigérian dans plusieurs régions du pays. Devant les membres du Sénat, le ministre de la santé, Abderrahmane Benbouzid, a expliqué que ce retard est dû aux quantités réduites réceptionnées par l'Algérie. Mais avec l'acquisition de nouvelles quantités de vaccins russe et chinois, l'Algérie compte accélérer sa campagne de vaccination durant ce mois d'avril, notamment après l'acquisition de 920 000 doses du vaccin russe Sputnik et d'autres, a-t-il ajouté. Pour rappel, l'Algérie a reçu, début février, 2 quotas de

vaccins, Sputnik V et Astra Zeneca, pour des quantités de 50 000 chacun. Au total, le pays compte réceptionner 12 à 16 millions de doses durant cette année. Concernant le retard enregistré dans la campagne de vaccination, plusieurs fois démenti, le ministre a avancé l'argument que l'opération de vaccination contre le Covid-19 avait pris «une dimension politique» à travers le monde entier, en dépit des correspondances, des contacts par visioconférence et des accords conclus entre l'Algérie et les laboratoires concernés. Il a ajouté, dans ce cadre, que «certaines parties n'ont pas honoré leurs engagements, à l'instar du "mécanisme Covax" qui devait fournir à l'Algérie entre 12 et 16 millions de doses, mais qui ne pourra lui garantir que 5 000 doses ce mois-ci». «Covax a préféré approvisionner les pays africains à faibles revenus et certains pays riches», fera-t-il savoir, appelant «les autorités officielles et la diplomatie algérienne à intervenir pour obtenir la quantité indispensable de vaccins».

Au sujet des citoyens non encore vaccinés, P Benbouzid fera état de la vaccination de 57,5 % des citoyens inscrits sur la plateforme numérique pour l'organisation et la gestion de la campagne de vaccination, l'opération étant en cours après la distribution de dizaines de milliers de doses aux centres de vaccination. Rappelant les contrats et les mémorandums d'entente signés par l'Algérie avec plusieurs parties pour l'acquisition du vaccin en vue de vacciner 70 % de la population,



Ph/D. R.

le ministre a indiqué la réception de deux lots, les 29 janvier et 11 mars 2021. Les quantités restantes seront réceptionnées au cours des mois prochains. L'Algérie et la firme AstraZeneca s'étaient mises d'accord sur l'acquisition de 50 000 doses, a sou-

ligné Benbouzid. L'opérateur chinois Sinopharm a fait don de 200 000 doses distribuées aux différents centres de vaccination, a-t-il rappelé, précisant que des dizaines de milliers de doses seront distribuées à partir d'aujourd'hui.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 125 nouveaux cas et 3 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre qu'hier (3), portant à 3 099 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 125 cas, soit 13 cas de plus par rapport au bilan d'hier (112), pour atteindre, au total, 117 429 cas confirmés.

R. N.

Numéro vert

Intérêt grandissant des citoyens pour la campagne de vaccination

Les citoyens se sont particulièrement intéressés à la campagne de vaccination contre le Covid-19 en s'inscrivant sur la plateforme électronique mise en place par le ministère de la Santé à cet effet, a fait savoir le coordinateur de la cellule du numéro vert 30-30 à la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Alger, D' Mohamed Bourenan. Ainsi, le numéro vert 30-30, lancé par le ministère en coordination avec Algérie Télécom dès l'apparition de la pandémie, reçoit désormais de plus en plus d'appels (60 à 70 %) de citoyens désirant se renseigner sur le vaccin et qui espèrent décrocher un rendez-vous le plus rapidement possible, a indiqué D' Bourenan. Les demandes de renseignement sur les symptômes du virus, ses modes de transmission ou encore comment le diagnostiquer, lot quotidien des superviseurs de la cellule 30-30 durant le premier semestre 2020, ont été reléguées au deuxième plan, les citoyens se préoccupant désormais de la qualité et la provenance du vaccin et comment obtenir un rendez-vous rapidement. Supervisé par huit équipes médi-

cales de 60 médecins travaillant 24h/24h, le numéro vert 30-30 était à son lancement «assaili d'appels», ce qui explique, d'après D' Bourenan, la peur et la psychose régnant chez les citoyens au début de la crise Covid-19. D' Bourenan, également inspecteur à la DSP d'Alger, s'est félicité, par ailleurs, de la gestion du numéro vert qui a rencontré un franc succès grâce à la mobilisation du staff médical qui répondait aux questions des citoyens et orientait les personnes présentant des symptômes vers les hôpitaux. Quelques mois après la mise en service du numéro vert 30-30 ainsi que l'apparition de la deuxième vague de pandémie, les requêtes des citoyens ont changé, passant des questions sur les symptômes aux moyens de dépistage par PCR, a fait constater le responsable, soulignant que les équipes mobilisées étaient à la hauteur, en termes d'orientation des citoyens. Ces derniers ont fait part de leur satisfaction du service, a-t-il ajouté. M. Bourenan a fait état du renforcement des équipes médicales par des psychologues pour prendre en char-

ge les citoyens déprimés par la situation pandémique, ajoutant que «le numéro vert a été doté d'un bureau de commandement opérationnel (BCO) avec tous les moyens logistiques nécessaires en septembre 2020». Le BCO, en collaboration avec la cellule du numéro vert, a permis de régler plusieurs questions et de répondre aux préoccupations des citoyens, en déchargeant les grands établissements hospitaliers ayant pris en charge le coronavirus, particulièrement lors du pic pandémique lorsque 22 000 cas ont été hospitalisés à travers le territoire national. Au début, la cellule recevait plus de 300 000 appels téléphoniques par mois de toutes les régions du pays, soit 1 000 appels téléphoniques/jour, a fait savoir D' Malika Bensbaa, membre du staff de supervision de la cellule. Après la stabilisation de la situation ces derniers mois, le nombre des médecins devant superviser la cellule du numéro vert a été réduit et leurs horaires de travail ont été fixés de 8h à 18h au lieu de 24h/24h. Elle reçoit entre 700 et 800 appels téléphoniques par jour, dont 200 seulement ont trait à la situation.

Pour sa part, D' Fouzi Bouyoucef, membre de la cellule, a relevé un changement des mentalités à l'égard de la situation pandémique, précisant que les citoyens détiennent désormais les informations suffisantes sur le coronavirus. Outre l'orientation des citoyens concernant le virus, le numéro vert a encouragé l'apparition de la téléconsultation, les malades ne pouvant plus, crise sanitaire oblige, se rendre dans les cliniques et les hôpitaux, permettant ainsi au corps médical d'acquérir une large expérience dans la gestion de la pandémie, tout en élargissant la formation et l'information sanitaire. Le staff médical chargé de superviser la cellule et de répondre aux demandes des citoyens s'est adapté à chaque étape, en dépit de certains «harcèlements» enregistrés. Jusqu'au 31 mars courant, 31 977 citoyens se sont inscrits sur la plateforme numérique d'organisation et de gestion de la campagne de vaccination contre le coronavirus, a indiqué le ministère de la Santé, précisant que 57,5 % d'entre eux ont été vaccinés.

L. A. R.

Pétrole

L'Opep+ va augmenter la production à partir du mois de mai

■ *Confiante en une reprise soutenue par les campagnes de vaccination contre le Covid-19, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a décidé d'alléger progressivement les coupes de production d'or noir décidées à cause de la crise liée à la pandémie.*

Par Meriem Benchaouia

La décision a surpris bon nombre d'observateurs du marché, qui tablaient sur un maintien de la situation actuelle. Mais, signe d'une possible reprise économique mondiale, les pays producteurs de pétrole liés par l'accord Opep+, emmenés par l'Arabie saoudite et la Russie avec la participation du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, ont décidé, jeudi, d'ouvrir petit à petit les vannes et d'alléger progressivement leurs coupes de production d'or noir. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses dix alliés (Russie, Mexique, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Bahreïn, Brunei, Malaisie, Oman, Soudan et Soudan du Sud) augmenteront ainsi le volume de 350 000 barils par jour en mai et juin, puis de 441 000 barils en juillet, a précisé le ministre saoudien de l'Energie et chef de file de l'alliance, Abdelaziz Ben Salmane, lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion. Cette conclusion est le fruit de trois heures de négociations à huis clos. Le club des vingt-trois producteurs laisse quotidiennement sous terre 7 millions de barils et ajuste ce volume mois après mois. L'objectif est de ne pas inonder le marché avec un or noir qu'il ne peut absorber en raison des dégâts économiques causés par la pandémie de Covid-19. Sans une telle stratégie, les risques de saturation des capacités de stockage limitées, et de chute des prix, convalescents aux alentours de 60 dollars le baril (51 euros environ) mais



toujours fragiles, sont bien réels. A cette coupe commune viennent s'ajouter 1 million de barils soustraits par Riyad depuis février et qui reviendront également par paliers sur le marché, a détaillé Abdelaziz Ben Salmane.

Le taux de conformité a atteint 115 % en février

Ils ont reconnu les améliorations du marché soutenues par les programmes mondiaux de vaccination et les plans de relance dans «les économies-clés», mais ont noté que «la volatilité observée ces dernières semaines justifie une approche prudente et vigilante continue dans le suivi de l'évolution du marché». La réunion a observé, par ailleurs, qu'en février, les stocks de pétrole des pays de

l'Ocde ont baissé pour le septième mois consécutif, tout en restant au-dessus de la moyenne 2015-2019. Ainsi, elle s'est félicitée de «la performance positive» des pays participants, affirmant que la conformité globale a atteint 115 % en février 2021, renforçant la tendance à une conformité globale élevée des pays participants. Les ministres ont noté que depuis la réunion d'avril 2020, l'Opep+ avait contribué à ajuster l'offre mondiale de pétrole à la baisse de 2,6 milliards de barils de pétrole à la fin de février 2021, ce qui a accéléré le rééquilibrage du marché pétrolier. Ils ont exprimé «leurs remerciements» aux pays qui ont soumis des plans pour les déficits de compensation antérieurs et continuent de travailler pour compenser les volumes surproduits, en exhor-

tant tous les participants à parvenir à «une pleine conformité pour atteindre l'objectif de rééquilibrage du marché et éviter des retards indus dans le processus». A cet égard, les ministres ont accepté la demande de plusieurs pays qui n'ont pas encore achevé leur compensation d'une prolongation jusqu'à fin septembre 2021. Les pays participants ayant des volumes surproduits en suspens soumettront leurs plans de mise en œuvre de toute compensation requise pour les volumes surproduits au Secrétariat de l'Opep avant le 15 avril 2021, souligne le communiqué final. Les prochaines réunions du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et des ministres de l'Opep et non Opep sont prévues pour le 28 avril 2021.

M. B.

Sécurité alimentaire et tourisme

Encore au stade des intentions...

Faute d'une stratégie ficelée et bien réfléchie, des ministres sont encore au stade des vœux pieux pour la concrétisation d'objectifs à même de développer certains secteurs et les rendre rentables et opérationnels. La sécurité alimentaire du pays et le tourisme sont les deux créneaux desquels l'on attendait beaucoup depuis des années, mais sans que l'on n'atteigne encore les niveaux souhaités. Avant-hier, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a affirmé la nécessité de focaliser les efforts sur l'innovation pour réaliser la sécurité alimentaire dans le pays. S'exprimant dans une allocution à la clôture d'un atelier virtuel sur la sécurité alimentaire et l'alimentation en Algérie organisé par la FAO, Ferroukhi a indiqué que «l'innovation se veut aujourd'hui un

moteur essentiel pour la concrétisation de toute stratégie visant à réaliser la sécurité alimentaire» à travers «l'introduction de changements des méthodes et techniques utilisées dans les domaines de l'agriculture et de la pêche». Le ministre a ajouté que «l'orientation vers la sécurité alimentaire requiert l'implication des experts dans le cadre d'une approche plurisectorielle». Selon lui, il est nécessaire de lancer un débat sur le modèle actuel de sécurité alimentaire à long terme (10 à 15 ans) pour parvenir à un modèle à même de garantir l'alimentation «au moindre risque», ajoutant qu'«il n'existe pas de sécurité alimentaire absolue». Au-delà des déclarations somme toute sensées du ministre, faut-il toutefois rappeler que les secteurs de la Pêche et de l'Agriculture continuent à souffrir de problèmes chroniques, qui

les empêchent de prendre de l'essor. Pis encore, des crises périodiques, pénuries et spéculation, rappellent la fragilité de l'organisation actuelle des circuits de distribution, de stockage et de commercialisation dont l'impact est plus ressenti par les petites bourses. L'autre secteur qui mérite d'être épinglé est bien celui du Tourisme. Le ministre de tutelle, Mohamed Ali Boughazi, a appelé, avant-hier, les investisseurs à contribuer à la réalisation de projets de haut standing, afin de combler le manque criant d'hébergement au niveau national.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa réponse aux questions orales posées par tous les membres du Conseil de la nation en séance plénière, le ministre a dit avoir tenu une réunion les 22 et 23 mars derniers avec quatre organisations

patronales afin de définir une méthodologie d'action commune, pour faciliter l'opération de garantie du foncier afin de réaliser des projets touristiques. Tout en rappelant que le secteur avait été fortement impacté par la pandémie de coronavirus qui a conduit à la suspension des vols et à l'arrêt des activités touristiques, il dira que son département ministériel «a installé un comité qui s'emploie actuellement à mettre en place une stratégie pour une reprise sérieuse des activités touristiques pour la période post-coronavirus, compte tenu des énormes possibilités et capacités que recèle le pays dans ce domaine». Mohamed Ali Boughazi n'a cependant pas donné de plus amples détails sur ladite stratégie, les objectifs précis et chiffrés recherchés, ainsi que l'échéance arrêtée pour ce faire.

Aomar Fekrahe

LA QUESTION DU JOUR

Pandémie, l'Afrique protégée par sa jeunesse ?

Suite de la page une

Une variante de cet argument semble à première vue plus sérieuse. C'est celle qui met en avant l'insuffisance du dépistage. Il y aurait en fait beaucoup plus de cas rapportés. Ceux qui l'ont été ne sont que ceux qui ont donné lieu à une hospitalisation sous une forme ou sous une autre. Tous les autres, de loin plus nombreux, ont échappé aux radars. C'est précisément ce que les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur de l'Algérie ont commencé par dire en voyant que l'épidémie ne la ravageait pas comme ils l'espéraient. Sous cette forme non plus l'argument renvoyant à la carence du système de santé ne tient pas la route. Dans ce cas aussi, en effet, le nombre de décès aurait été plus grand que celui annoncé. Dans aucun pays africain, aussi pauvre qu'il puisse être, on a pu voir ces champs de tombes creusées en train d'être remplies de cercueils par des professionnels en combinaison protectrice. Le pays africain le plus peuplé, le Nigeria, deux fois plus peuplé que l'Egypte, n'a déploré qu'un peu plus de 2 000 décès du fait du Covid-19. Sans l'Afrique du Sud, qui a elle seule a fait état de la moitié du bilan africain, on n'aurait peut-être pas hésité à supposer dès les premiers mois de l'épidémie une immunité collective à l'œuvre dans le continent. Sa situation s'inscrivait dès ce moment en faux contre une telle hypothèse de travail. Il n'en reste pas moins que l'Afrique du Sud mise à part, il n'y a qu'une forme d'immunité collective qui puisse expliquer que le continent considéré au départ comme le plus exposé s'en tire le mieux en fin de compte. C'est ce que tend d'ailleurs à prouver une étude récente menée en Algérie. Dans son genre, elle vient à la suite d'autres menées dans un certain nombre de pays africains. Elles ont en commun de se baser sur des échantillons de donneurs de sang. La particularité de l'étude algérienne, c'est qu'elle conclut à une immunité collective particulièrement élevée par rapport à celles dégagées ici et là en Afrique, puisqu'elle est de l'ordre de 50 %. Il y aurait moyen de les accorder malgré tout, si d'aventure aucune nouvelle étude africaine ne vient la conforter dans le même sens qu'elle. La particularité de la population africaine, c'est que sa moyenne d'âge est de 19 ans seulement. A cet âge, on est naturellement immunisé contre bien des maladies.

M. H.

Secousse tellurique à Guelma

Pas de victime, mais murs effondrés et maisons fissurées

■ Les unités de la Protection civile de Guelma sont intervenues jeudi en fin d'après-midi, suite à l'effondrement de murs et l'apparition de fissures au niveau d'habitations individuelles et collectives dans certaines communes, après une secousse tellurique enregistrée dans la wilaya sans causer de pertes humaines, a indiqué la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile.

Par Hocine B.

Selon un deuxième communiqué diffusé quelques minutes après celui rendu public immédiatement après la secousse tellurique de magnitude de 4,8 degrés sur l'échelle de Richter, enregistrée à 15h33, la même source a expliqué qu'«aucune perte humaine n'a été enregistrée et aucun blessé n'a été signalé lors des interventions des unités de la Protection civile dans plusieurs communes», ajoutant que des «fissures sur des habitations individuelles et d'autres collectives ont été toutefois observées».

La même source a indiqué que les plus importantes opérations ont concerné celle de l'unité secondaire de la Protection civile de Hammam Debagh, à la suite de l'effondrement du mur d'une maison sur des câbles électriques dans la cité des 40 logements, ainsi que la chute d'éléments des escaliers d'une bâtisse individuelle dans la cité

5-Juillet de cette même collectivité locale, située à 22 km à l'ouest du chef-lieu.

L'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Ain Hassania est intervenue, pour sa part, suite à des fissures observées sur les murs de deux immeubles de la cité Bencheikh, au centre de la commune Houari-Boumediene (25 km à l'ouest du chef-lieu), a indiqué la même source, soulignant également l'intervention de l'unité secondaire de la daïra de Khezara pour s'enquérir des lézardes observées sur les murs d'une habitation individuelle dans la mechta «El Bour», dans la même commune distante de 15 km du chef-lieu de wilaya.

Les éléments du poste avancé de la Protection civile du centre-ville de Guelma ont également constaté des fissures sur les murs d'une maison de la cité «Harga», au chef-lieu, relevant que les unités de la Protection civile demeurent mobilisées pour s'enquérir des répercussions du séisme.



La secousse tellurique ressentie également par les habitants des wilayas d'Annaba, Skikda et Constantine, a suscité un mouvement de panique parmi les habitants de la plupart des communes de Guelma, en particulier celles situées à proximité de l'épicentre du séisme, localisé à environ 8 km au sud-

ouest de Guelma, entre le chef-lieu et les communes de Ben Djerrah, Khezara, Houari-Boumediene et Hammam Debagh.

Une secousse réplique de moindre intensité a été également ressentie par les habitants de la wilaya Guelma vers 17h47. Pour rappel, une secousse

tellurique de magnitude 4,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi après-midi à 15h33, dans la wilaya de Guelma, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag) dans un communiqué.

H. B.

Médiateur de la République

Karim Younes reçoit une délégation de la société civile de Bordj Bou-Arréridj

Le médiateur de la République, Karim Younes, a reçu, jeudi à Alger, une délégation de la société civile de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj qui a fait part des préoccupations concernant plusieurs communes de la wilaya. Au siège central de l'instance de la médiation, la déléga-

tion, composée de 7 associations de Bordj Bou-Arréridj, a soulevé les préoccupations de plusieurs citoyens des communes El Ach, El Achir, El Hamadia et El Maïn dans la même wilaya, a précisé un communiqué du cabinet du médiateur de la République. Entre autres préoccupations, «le problème du dédoublement de la RN 45 reliant les wilayas de M'sila et Bordj Bou-Arréridj, où des accidents mortels sont enregistrés quotidiennement» et «la réalisation de l'hôpital d'El Hamadia». «La relance des pro-

jets gelés dans la commune de El Achir, à savoir la rocade poids lourds au niveau de la RN 5 et l'échangeur de l'autoroute ainsi que l'aménagement du stade communale et la piscine semi-olympique», figurent également dans la liste des doléances exposées au médiateur de la République. Il s'agit également de la réalisation d'une unité de la Protection civile, l'augmentation de la part du logement rural et social dans la commune d'El Ach, d'une décharge publique d'enfouissement technique, de la couverture de la région d'un cou-

vert végétal pour limiter la désertification et l'approvisionnement de la région sud de la wilaya en eau à partir de barrages de Tichy Haf et Ain Zada, ajoute la même source. A propos de la commune d'El Maïn, un représentant de la société civile a fait part de la régularisation du stade communal, la réalisation de la route reliant ladite commune à Berrahal, l'ouverture d'un bureau communal et la régularisation de la situation du secteur de la formation professionnelle.

Pour sa part, «le médiateur de la République a ordonné d'enta-

mer les procédures opérationnelles en coordination avec les secteurs concernés pour régulariser les préoccupations soulevées en fonction des prérogatives de l'instance du médiateur de la République», souligne la même source.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du délégué local du médiateur de la République dans ladite wilaya et des représentants des ministères de la Jeunesse et des Sports, des Travaux publics et des Transports, conclut la même source.

L. O.

Obsèques à Laghouat
Décès du représentant
du Califé général de la
Tidjania au Soudan

LES OBSÈQUES du représentant du Califé général de la Confrérie Tidjania au Soudan, Cheikh Allal Ben Hmida, décédé à l'âge de 77 ans, ont eu lieu vendredi à Ain Madhi (Laghouat).

Né en 1944, le défunt, petit-fils de Sidi Ahmed Tidjani, a passé près de 20 ans au Soudan et 4 ans en Mauritanie.

Jouissant d'une grande estime de la part de ses disciples, le regretté avait visité plusieurs pays en Afrique dont la Gambie, le Mali et le Niger, où il fournit des efforts colossaux pour asseoir les fondements de la religion, de la culture et de la science. Feu Cheikh Allal Ben Hmida compte à son actif plusieurs contributions et communications avec ses disciples de la Confrérie Tidjania.

H. N.

Anade/Entreprises en difficulté

254 dossiers supplémentaires acceptés pour le remboursement des crédits

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), ex-Ansej, a accepté 254 dossiers supplémentaires relatifs au remboursement des dettes des entreprises en difficulté, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises, ajoutant que l'opération se poursuit jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes.

«En application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif

Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, la Commission de garantie composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et de l'Anade a tenu jeudi sa 4^e séance de travail».

Tenue au siège de l'Anade, la séance a permis l'examen de 500 dossiers déposés par les représentants des banques.

Deux-cent-cinquante-quatre

dossiers de remboursement de l'ordre de 38 milliards de centimes ont été acceptés, alors que 228 autres ont été reportés car les entreprises en question exerçaient toujours. Il s'agit donc de les accompagner par l'Anade par un rééchelonnement de leurs dettes et des plans de charges pour relancer leurs activités en vertu des conventions signées.

Dans ce cadre, sept dossiers de micro-entreprises ont été réglés définitivement par le remboursement de leurs dettes auprès des banques et de

l'Anade.

Accusant une fin de non-recevoir auprès de l'Anade, onze autres dossiers ont été renvoyés aux banques.

Le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été étudiés durant les trois séances, s'élève ainsi à 2 015 dossiers, note le communiqué, soulignant la programmation d'autres séances tous les jeudis et l'examen de pas moins de 500 dossiers par séance.

Kamel L.

Négociations en cours avec des sociétés étrangères pour le lancement de méga-projets

■ Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé, jeudi à Alger, que des négociations étaient en cours avec des sociétés étrangères pour le lancement de plusieurs «méga-projets» dans le domaine de la pétrochimie.

Par Samia Y.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Arkab a souligné que des négociations étaient en cours avec des partenaires étrangers autour de plusieurs projets, dont celui du complexe de craquage du naphtha et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) avec une capacité de production de 1 million de tonnes/an qui sera réalisé dans la zone industrielle de Skikda, et le complexe de production du méthanol et ses dérivés, prévu dans la zone industrielle d'Oran. Répondant à la question orale du sénateur Moumen el Ghali sur les causes du retard accusé dans la réalisation des usines de pétrochimie, le ministre a souligné que «les investissements en pétrochimie se poursuivent», citant «des méga-projets susceptibles de contribuer dans une large mesure à la valorisation des ressources énergétiques du pays». Il a reconnu, néanmoins, que certains méga-projets accusent un retard en raison de leur nature «complexe» qui exige de longs délais de réalisation et une haute expertise technologique, dont dispose un nombre réduit de compagnies étrangères, et partant, ils ne sauraient être réalisés qu'en partenariat avec ces dernières. Face à ces difficultés, «la maturité des projets et les négociations y afférentes exigent des délais de réalisation importants, allant de 2 à 3 années», affirme le ministre.

Sonatrach lance deux projets pétrochimiques à Arzew et Skikda

A ce propos, il a annoncé le lancement de la réalisation d'un projet de deux unités, pris en charge par Sonatrach, pour la production de substances pétro-



chimiques nécessaires à l'industrie nationale, à savoir une unité de production de 200 000 tonnes/an de méthyl tert-butyl éther dans la zone industrielle (ZI) d'Arzew, en sus d'un complexe de production de 100 000 tonnes/an d'alkylbenzène linéaire au niveau de la ZI de Skikda. Quant au premier projet, les études architecturales fondamentales ont été achevées. L'appel d'offres pour la sélection du promoteur a été lancée en mars dernier, selon M. Arkab. S'agissant du deuxième projet sis à la zone industrielle (ZI) de Skikda, les études architecturales ont été effectivement lancées, selon le ministre qui a indiqué que «toutes les ZI seront mobilisées pour assurer un lancement rapide des projets relatifs à l'industrie pétrochimique». M.

Arkab a rappelé la réalisation d'une unité de production d'une capacité de 1,3 million de tonnes/an d'ammoniac et de 2,3 millions tonnes/an d'urée à Arzew (Oran), dans le cadre d'un partenariat entre le Groupe Sonatrach et le Groupe Bahouane d'Oman, outre la réalisation d'une nouvelle usine à Arzew «Sorfert» créée au titre d'un partenariat entre Sonatrach et la compagnie hollandaise «OCI», d'une capacité de 1,5 million de tonnes/an d'ammoniac et 1,1 million de tonnes/an d'urée. A la faveur de ces deux usines importantes, la capacité de production actuelle de l'Algérie en matière d'urée a atteint 3 448 500 de tonnes/an, précise le ministre. Il a également souligné que le gouvernement avait décidé, dans le cadre

de la réduction de la facture d'importation, la limitation de l'importation de cette substance (urée), produite en quantité suffisante pour la couverture des besoins du marché national et même son exportation.

Les réserves de phosphate à plus de 1,6 milliard de tonnes

Concernant les grandes réserves géologiques de phosphate, le ministre a affirmé qu'elles constituaient «une véritable opportunité pour développer l'industrie minière et de traitement à haute valeur ajoutée», rappelant deux projets en cours de réalisation, à savoir le projet complémentaire de phosphate et le projet de fabrication des produits de phosphate pour la nutri-

tion animale et végétale. L'ensemble des réserves exploitables disponibles, calculées conformément aux normes internationales «JORC» par rapport aux deux projets, s'élève à 1,659 milliard de tonnes. Le ministre a annoncé la signature de conventions de partenariat pour la construction de deux complexes pour l'extraction de l'hydrogène de propane et la production du propylène. En réponse à une question du membre Mustapha Djeghdali relative à la fiscalité pétrolière, M. Arkab a indiqué que la valeur de la fiscalité pétrolière payée en 2020 s'élève à 1,852 milliard de DA, une baisse de près de 31,3 % par rapport à 2019 où elle s'élevait à 2,696 milliards de DA. La baisse de la fiscalité pétrolière en 2020 est due à la crise sanitaire de par le monde, à l'origine de la chute des prix du pétrole. A une autre question sur la nomination des cadres dans la société Sonatrach, le ministre a rappelé que le groupe fait face depuis 2010 à une instabilité au niveau du staff dirigeant en général, précisant que les changements intervenus sont liés généralement au départ à la retraite, à l'occupation de postes à l'étranger ou à l'implication de certains responsables exécutifs dans des affaires traitées par les tribunaux. Pour ce qui est du changement opéré en mars 2020 pour injecter du sang neuf dans la société, il a été procédé à la formation d'«une nouvelle équipe dont la moyenne d'âge est de 52 ans parmi les responsables exécutifs dans la société, avec une expérience de plus de 25 ans, connus pour leur compétence, professionnalisme, fidélité et probité et diplômés des universités algériennes, lesquels ont suivi une formation complémentaire hautement spécialisée dans les universités étrangères», a fait savoir M. Arkab. S. Y.

Industrie

Réunion avec le SG de l'UGTA et des représentants des fédérations syndicales

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a tenu, jeudi à Alger, une réunion avec le secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, ainsi qu'avec les responsables de fédérations syndicales du secteur de l'Industrie affiliées à l'UGTA, a indiqué un communiqué du ministère. La Fédération du textile, la Fédération des matériaux de construction, la Fédération des industries alimentaires et la Fédération de la mécanique et de l'électronique, ont pris part à cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère. La réunion vise à «engager le dialogue entre le ministère de l'Industrie et le partenaire social, afin de mettre en place un mécanis-

me permettant d'évaluer la situation des travailleurs des différentes entreprises industrielles et de les impliquer dans l'effort de la relance de l'industrie nationale», selon la même source. Cette réunion est la première du genre à réunir M. Bacha avec la Centrale syndicale, une réunion qui sera suivie par d'autres similaires qui permettront d'analyser la situation de chaque filière industrielle et les moyens de la soutenir et de l'accompagner pour améliorer la production nationale, développer les exportations et réduire les importations. Au cours de la réunion, les représentants des fédérations ont passé en revue la situation des filières industrielles qu'ils représentent et les problèmes qu'ils subissent, à l'instar de

la régularisation de la situation des travailleurs, notamment en matière de salaire, la garantie d'une gestion plus autonome des entreprises et la formation continue des travailleurs. Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité de trouver des solutions aux revendications des travailleurs qui sont le principal catalyseur pour la construction et la diversification de l'économie nationale, affirmant que «le gouvernement est déterminé à asseoir des bases solides pour la croissance industrielle». M. Bacha a également fait savoir que le ministère prônait le dialogue et la concertation avec le partenaire social pour surmonter les difficultés, améliorer le climat social et renforcer la stabilité au sein

des entreprises. De leur côté, le secrétaire général de l'UGTA et les responsables des fédérations qui y sont affiliées se sont dits satisfaits de leur rencontre avec le ministre, saluant la démarche du ministère pour le dialogue et les concertations permanentes avec les fédérations syndicales, en étant à leur écoute afin de trouver des solutions adéquates aux problèmes entravant l'optimisation des performances des entreprises nationales. A cet égard, M. Labatcha a affirmé que ce type de rencontre «contribuera à la reconstruction des entreprises et érigera le partenaire social en force de proposition et d'intégration pour booster l'économie nationale», selon le communiqué. Younés S.

Salon international du livre d'Alger

L'édition 2021 du Sila programmée en novembre

■ Plusieurs manifestations culturelles très attendues ont été annulées en 2020 à cause de la pandémie de Covid-19, dont le Salon international du livre d'Alger (Sila). Cependant, après la régression du nombre de contaminations, les autorités algériennes ont permis l'ouverture des établissements culturels, tout en respectant les strictes mesures de prévention.



Par Adéla S.

Le 25^e Sila, qui devait se tenir en version virtuelle au mois de novembre dernier dans le cadre de

la prévention contre la propagation du coronavirus, avait été simplement annulé. Cependant, il paraîtrait que cet événement sera organisé et en mode présentiel, puisque la date de cette manifesta-

tion livresque vient d'être communiquée par la ministre de la Culture et des Arts. Le 25^e Salon international du livre d'Alger (Sila) se tiendra en novembre prochain, après l'annulation de l'édi-

tion 2020 pour cause de pandémie de coronavirus, a annoncé la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture de l'ancien siège de la Bibliothèque nationale après une opération de réhabilitation, la ministre de la Culture et des Arts a indiqué que cette manifestation livresque sera «accompagnée d'un riche programme culturel et de rencontres internationales, à la dimension de ce grand événement».

A propos de l'ancien siège de la Bibliothèque nationale (sis à la rue Frantz-Fanon), ouvert jeudi après trois ans de travaux, Malika Bendouda a déclaré que «la réouverture de l'ancien siège de la Bibliothèque nationale (BN) contribuera à la consécration de la lecture et à l'actualisation de la recherche scientifique». Par ailleurs, un mémorandum d'entente a été signé entre la BN et la

Bibliothèque nationale historique de l'Ukraine, par le directeur de la BN, Mounir Behadi, et l'ambassadeur ukrainien à Alger, Maxim Sobh. Le mémorandum vise, entre autres, la définition du cadre de coopération entre les deux bibliothèques ainsi que l'élaboration de programmes d'action communs.

Bendouda a annoncé l'institution de la date du 7 juin comme journée nationale du livre et des bibliothèques, une date coïncidant avec l'autodafé de livres et des manuscrits de la Bibliothèque de l'université d'Alger par l'Organisation secrète (OS) de l'armée française, le 7 juin 1962.

A. S.

Prix Naguib-Mahfouz pour la littérature 2021

L'Algérien Ahmed Taibaoui lauréat

Le romancier algérien Ahmed Taibaoui a remporté le Prix Naguib-Mahfouz pour la littérature (2021), décerné par la maison d'édition «l'Université américaine du Caire», dont la valeur est estimée à 5 000 dollars, selon la presse locale.

Né en 1980 à Médéa, Taibaoui a obtenu le prix pour sa roman «*Ikhtifaa Essayed La Ahd*», publié par la maison d'édition algérienne «El Ikhtilaf» et libanaise «Difaf» en 2019.

En une langue satirique, très soutenue et poétique, le roman policier, dont le protagoniste se

heurte aux crises existentielles, présente une critique acerbe des pays arabes dans la période postcoloniale.

Ahmed Taibaoui est aussi auteur de plusieurs romans dont «*Maout Naim*» qui a remporté en 2018 le troisième prix international Tayeb-Salih pour la création

littéraire au Soudan.

Le Prix Naguib-Mahfouz pour la littérature, rappelle-t-on, avait été remporté en 1998 par la romancière algérienne Ahlam Mosteghanemi pour son roman «*Zakirat El Jassad*» (Mémoires de la chair).

L. B.

Tableau de Poussin volé en France par les nazis

L'œuvre retrouvée en Italie

Un tableau du XVII^e siècle de Nicolas Poussin, volé à ses propriétaires en France en 1944 par les nazis, a été retrouvé en Italie et restitué à ses propriétaires, ont annoncé, jeudi, les gendarmes italiens à des médias. Le tableau du peintre français, intitulé «*Loth avec ses deux filles lui servant à boire*», une peinture à l'huile de

120 sur 150 cm, avait été volé alors que des soldats allemands occupaient à Poitiers (centre-ouest de la France) la maison des propriétaires du tableau, selon le communiqué publié par les carabiniers. Les propriétaires avaient entamé la recherche du tableau dès 1946 et l'œuvre avait été inscrite en 1947 dans le «Répertoire des biens spoliés en

France durant la guerre 1939-1945», selon la même source.

Le tableau, qui a été vendu plusieurs fois, a été reconnu par un expert lors d'une exposition en 2019 aux Pays-Bas. L'œuvre a été saisie et restituée à ses propriétaires légitimes.

Nicolas Poussin (1594-1665), l'un des plus grands maîtres classiques de la peinture françai-

se, est surtout connu pour des tableaux de taille moyenne destinés à quelques amateurs italiens ou français auxquels il est resté fidèle tout au long de sa vie.

Parti vivre à Rome, sa renommée lui a permis de devenir peintre du roi et de revenir en France, mais il a préféré repartir à Rome où il a résidé jusqu'à sa mort.

M. K.

L'interprète de «*Où sont les femmes*» avait 70 ans
Patrick Juvet est mort

C'EST UNE TRISTE nouvelle pour le monde de la musique. Le célèbre chanteur Patrick Juvet est décédé à l'âge de 70 ans, a annoncé ce jeudi 1^{er} avril son agent à l'AFP.

Le corps de l'artiste a été retrouvé dans un appartement à Barcelone. Les causes du décès ne sont pas encore établies. «*Il y aura une autopsie, je l'avais eu au téléphone il y a trois jours, je l'avais trouvé bien*», a indiqué son agent Yann Ydoux.

Patrick Juvet résidait à Paris, mais se rendait de temps en temps à Barcelone ou en Suisse.

L'ex-star du disco était notamment connu pour avoir interprété des tubes tels que «*Où sont les femmes*», «*Lady Night*» ou encore «*Solitudes*».

«*Où sont les femmes ?*», à l'immense succès, figurait sur «*Paris by Night*», album de 1977. Cet album est le fruit de la collaboration entre Juvet (compositeur et interprète) et Jean-Michel Jarre (parolier).

R. I.

«La Maison de Bretagne» de Marie Sizun

Le ressac des souvenirs

Il est un cap qui pointe son nez dans la mer d'Iroise et qui a pour nom Sizun. C'est le pseudonyme que s'est choisi l'autrice, amoureuse de cette Bretagne inspirante où elle écrit tous ses romans, treize à ce jour. Au cœur de ces paysages éblouissants d'embruns, de ciels flottants, de bateaux qui tanguent, d'éclats d'ombre et de lumière, se nichent des intrigues qui, toujours chez Marie Sizun, se nouent autour de la famille et ses emmêlements. «La Maison de Bretagne» n'échappe pas à ce motif récurrent des enfances

déçues, des mères inattentives, des pères insaisissables, des grands-mères conciliantes...

Arrivée un soir d'octobre de Paris, Claire est bien décidée à vendre la maison de famille – celle de sa grand-mère Berthe – sise à L'Île-Tudy, dans ce Finistère où elle a passé toutes ses vacances depuis qu'elle est petite. La cinquantaine désormais, elle n'y va plus depuis longtemps. Trop de rancœurs accumulées, d'anciens chagrins non consolés y sont associés, pense-t-elle. Elle décide d'ignorer les chambres du haut – celles

de ses parents et de sa sœur, les premiers sont morts, la seconde s'est enfuie –, et de s'installer en bas, dans la chambre de Berthe. En poussant la porte, elle découvre un jeune homme inconnu étendu dans le lit, sans vie.

Bonheur insensé

Si une enquête est bien diligentée par le commissaire Brun, on comprend vite que l'essentiel du roman n'est pas là. La vision de ce corps échoué dans la maison désertée sera vécue comme

un électrochoc pour Claire : pendant une seconde de folie, de «*bonheur insensé*», n'a-t-elle pas imaginé que ces «*cheveux très blonds en courtes mèches désordonnées qui dépassaient étaient ceux de son père, de ce père disparu il y a trente ans...*».

S'ébauche alors sous la plume sobre et délicate de Marie Sizun une autre quête. Pas à pas, Claire va exhumer des profondeurs de son passé des fragments d'enfance qu'elle avait tous ou fantasmés autour d'une mère sèche et distante, d'une sœur ombrageuse et détestée, d'un

père adoré mais qui les a abandonnés... Où se dissimule la vérité des êtres qu'on croyait connaître ? Dans quel interstice du cœur se cache la plainte des absents ? De quel sortilège la mémoire est le jouet ? Par légères touches, Claire dessine ainsi sur le palimpseste de sa vie un nouveau paysage intérieur, peut-être plus mélancolique mais apaisé, laissant en chemin ressentiment et remords. «*La vie était là, simple et tranquille. Celle que nous n'avions pas su voir et dont, à présent, je percevais la douceur et la force*».



Thaïlande

L'arrivée de réfugiés birmans ravive de mauvais souvenirs

■ La vie paisible d'un village reculé du nord de la Thaïlande a été chamboulée cette semaine par l'arrivée de réfugiés fuyant la Birmanie voisine, rappelant à ses habitants de l'ethnie Karen de mauvais souvenirs encore vivaces.

Par Mourad M.

Hkara, 70 ans, dit avoir passé près de trente ans à aller et venir en traversant le fleuve Salouen, qui marque la frontière entre les deux pays, afin de fuir les attaques des militaires contre les rebelles dans l'État Karen, dans l'est de la Birmanie.

Elle a finalement décidé de s'installer dans le village thaïlandais de Mae Sam Laep, il y a deux décennies, un choix plus sûr alors que son pays était encore sous le règne des militaires, qui a duré une cinquantaine d'années.

«Moi aussi, je suis venue de l'autre côté. Je me sens mal pour eux, je suis tellement triste», dit-elle à l'AFP.

Depuis le week-end dernier, la junte militaire mène des attaques quasi-quotidiennes contre des places-fortes de l'Union Nationale Karen (UNK), pour la première fois depuis une vingtaine d'années.

Quelque 7 000 personnes ont fui leurs villages à la suite de ces raids aériens. La moitié se terre dans la jungle et environ 3 000 autres ont traversé le fleuve pour se réfugier en Thaïlande.

Les autorités thaïlandaises ont renvoyé la plupart d'entre elles, tout en assurant qu'elles sont rentrées volontairement. Une poignée de réfugiés, blessés par des éclats d'obus, sont restés dans un petit hôpital local pour des soins.

Depuis le début des raids



PHOTO: A. D. R.

aériens, Hkara est collée à son téléphone pour suivre les nouvelles.

«Je savais que les attaques allaient arriver, à cause de mon expérience», ajoute-t-elle, soulignant qu'elle a supplié il y a deux semaines ses proches restés dans l'État Karen de s'éloigner des zones visées.

L'UNK est l'un des plus importants groupes armés du pays, qui compte une myriade de factions ethniques insurgées. Engagée depuis des décennies dans des combats avec les militaires, elle avait critiqué le coup d'État du 1^{er} février et la répression qui a fait plus

de 500 morts depuis.

Cette formation a abrité des centaines d'opposants à la junte dans les territoires sous son contrôle, et s'est emparée le week-end dernier d'une base militaire, ce qui a poussé l'armée à mener des raids contre ses positions.

Les groupes Karen de défense des droits humains ont accusé la Thaïlande de forcer les réfugiés à rentrer en Birmanie, ce que Bangkok dément catégoriquement.

Sans vouloir se prononcer sur cette question, Tamu Nochi, un habitant du village de Mae Sam Laep, qui appartient lui

aussi à l'ethnie Karen, dit qu'il compatit avec les réfugiés.

«Si les militaires en Birmanie étaient vraiment des gens bien, ces réfugiés n'auraient pas eu à quitter leurs maisons», affirme à l'AFP cet homme de 75 ans.

Lui aussi a fui l'État Karen il y a trente ans, et tient aujourd'hui une petite épicerie sur l'unique rue du petit village bordée de commerces.

La majorité des habitants vivent dans des maisons de bois et de bambou dangereusement perchées sur le terrain boisé et escarpé surplombant le fleuve.

M. M.



Commentaire

Projet

Par Fouzia Mahmoudi

Si Joe Biden a axé toute sa campagne présidentielle l'année dernière contre la personnalité de Donald Trump et sur les questions sociétales aux États-Unis, aujourd'hui, les réformes économiques du nouveau président américain risquent d'être contrecarrées par l'opposition. En effet, le chef de la minorité républicaine au Sénat américain, Mitch McConnell, a promis jeudi de «combattre à chaque étape» le gigantesque plan d'investissement dans les infrastructures présenté par Joe Biden, qui ne dispose que d'une très courte majorité au Congrès pour faire adopter ses projets. Le président démocrate veut investir quelque 2 000 milliards de dollars sur huit ans dans les infrastructures, en luttant contre le changement climatique tout en créant des «millions d'emplois». Il compte financer son plan par une hausse de l'impôt sur les sociétés de 21 % à 28 %. La Maison-Blanche dit vouloir rallier le soutien des démocrates mais aussi des républicains au Congrès pour ces mesures populaires, affirme-t-elle, auprès des électeurs de tous bords. Une perspective peu probable, à en croire l'influent chef des conservateurs au Sénat, Mitch McConnell, qui dénonce un «cheval de Troie» cachant des hausses d'impôts.

«Je pense que le plan qu'ils sont en train de mettre en œuvre, bien que nous aimerions nous occuper des infrastructures, ne va pas recevoir de soutien de notre côté parce que j'estime (...) que la dernière chose dont notre économie ait besoin en ce moment c'est d'une gigantesque augmentation des impôts pesant sur tous les secteurs productifs de notre économie», a déclaré le sénateur jeudi. «Je vais le combattre à chaque étape, car j'estime que c'est la mauvaise recette pour l'Amérique», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse dans son État du Kentucky. Le plan Biden prévoit «plus d'argent pour les voitures électriques que pour les routes et les ponts», a notamment déploré Mitch McConnell. Les démocrates contrôlent le Congrès mais leurs majorités sont fragiles, surtout au Sénat où ils détiennent 50 sièges contre 50 sénateurs républicains. En cas d'égalité, la vice-présidente Kamala Harris peut départager un vote en faisant valoir sa voix. Les démocrates doivent normalement disposer d'au moins 60 voix pour pouvoir soumettre leurs textes à un vote final. Mais sur certains projets liés au budget, ils peuvent voter à la majorité simple. C'est ce qu'ils ont fait pour approuver le plan de soutien à l'économie de près de 2 000 milliards de dollars en mars. Et ce qu'ils pourraient faire de nouveau pour les grands projets d'infrastructures. Dans cette éventualité, tous les progressistes devraient voter en bloc. Or, certains modérés pourraient émettre des réserves. A la Chambre des représentants, la majorité démocrate est un peu plus confortable et si elle ne peut pas se permettre plus d'une poignée de défections, sa présidente, Nancy Pelosi, espère pouvoir adopter le plan Biden début juillet. Reste à voir si les espoirs de Pelosi se concrétiseront ou si les deux premières années de Biden à la Maison-Blanche, jusqu'aux élections de mi-mandat, ne seront faites que de réformes impossibles à mener. Les électeurs pourront alors dans dix-huit mois délier les mains de leur président, s'ils sont majoritairement en accord avec ses projets ou au contraire continuer à le contraindre au statu quo.

F. M.

Cuba

Un gigantesque drapeau en béton défie l'ambassade américaine

Un immense drapeau cubain en béton juste en face de l'ambassade américaine à La Havane : le nouveau projet de construction du gouvernement communiste, qui reflète les tensions persistantes entre les deux pays, a déclenché des moqueries sur internet.

Le chantier se déroule sur la Tribune anti-impérialiste, vaste esplanade située face à l'ambassade, sur le boulevard côtier du Malecon, un lieu de grande importance symbolique à Cuba.

Ni «Granma», le journal du Parti communiste au pouvoir, ni le portail officiel Cubadebate, qui annoncent habituellement en grandes pompes ce genre d'initiatives, n'ont écrit une ligne sur la nouvelle structure de béton non peinte pour le moment, qui représente un drapeau cubain stylisé à la verticale de 12 mètres de haut.

Seul le groupe d'État Entreprise de construction et maintenance (Ecom) a donné

quelques indices sur sa page Facebook : «Sur notre Tribune anti-impérialiste s'élève déjà cette œuvre monumentale : notre drapeau, qui n'a jamais été mercenaire et sur lequel respirent une étoile plus lumineuse quand elle est solitaire».

Cette Tribune a été construite en 2000, en pleine bataille légale et politique à Cuba pour le retour du petit Elian Gonzalez, dont la mère était décédée en traversant avec lui le détroit de Floride pour rejoindre Miami, dans le sud-est des États-Unis.

En 2006, les autorités y avaient planté 138 drapeaux cubains, un «monument contre le terrorisme», inauguré par Fidel Castro, alors président.

La nouvelle construction a déclenché critiques et moqueries sur internet.

«Franchement, je ne comprends pas ce que c'est. Un monument, une sculpture, un parasol, une tribune géante ?», se demande sur Facebook

Maikel José Rodríguez, éditeur de Artecubano, publication du Conseil national des arts plastiques.

«Que peut offrir cette horreur à l'art monumental cubain ? Très peu. Rien, en vérité, sauf des moqueries», ajoute-t-il.

«Si tu la regardes de derrière, c'est une guillotine», estime sur Facebook Whigman Montoya, tandis que Aristides Pestana critique un drapeau «encastré dans l'asphalte, rigide, gris et mort».

Les relations entre Cuba et les États-Unis ont été très tendues ces dernières années, avec la multiplication des sanctions contre l'île par le président américain Donald Trump (2017-2021).

Mais l'espoir d'une réconciliation avec l'élection de Joe Biden s'est peu à peu évanouie, le nouveau président américain n'ayant pas fait de Cuba une priorité et son administration affichant sa fermeté sur le sujet des droits humains.

Boukadoum :

Les relations algéro-tunisiennes revêtent un caractère particulier et exceptionnel

■ Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est félicité, jeudi, du niveau des relations entre l'Algérie et la Tunisie, qui revêtent un caractère particulier et exceptionnel, réaffirmant l'attachement permanent à perpétuer la tradition de la concertation et de la coordination sur les questions régionales et internationales entre les deux pays.

Par Moncef Gh.

Cette déclaration, rapportée par la Présidence tunisienne, est intervenue à l'issue de la rencontre entre le président de la République tunisienne, Kais Saïed et le ministre des Affaires étrangères, M. Boukadoum, qui lui a transmis un message oral du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

«J'ai été honoré aujourd'hui d'avoir un long et riche entretien accordé par le président de la République tunisienne, de même que je lui ai transmis les salutations fraternelles et un message oral du Président Abdelmadjid Tebboune», a déclaré le chef de

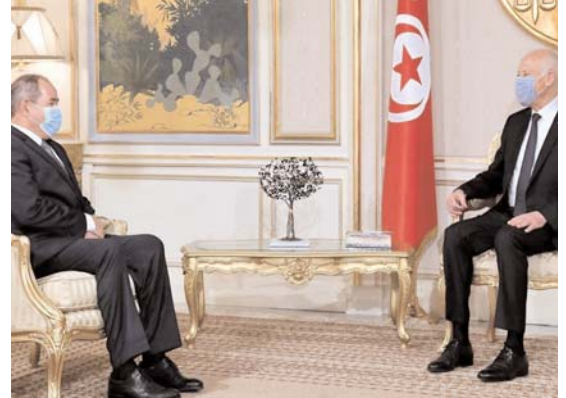
la diplomatie algérienne.

Cette rencontre «a été l'occasion d'exprimer notre grande satisfaction du niveau exceptionnel des relations bilatérales entre nos deux pays et peuples frères, ainsi que notre attachement permanent à perpétuer la tradition de la concertation et de la coordination sur les questions régionales et internationales», a-t-il poursuivi.

«Nul n'ignore que les relations entre l'Algérie et la Tunisie revêtent un caractère particulier et exceptionnel, de par les profonds liens de fraternité sincère liant les deux pays, car nous sommes un seul peuple dans deux Etats partageant un passé glorieux, confrontés aujourd'hui aux mêmes défis et nourrissant

les mêmes espoirs et ambitions pour un lendemain meilleur», a-t-il affirmé. La rencontre a été également une occasion pour M. Boukadoum de remercier «le Président Kais Saïed de lui avoir offert l'opportunité renouvelée de poursuivre la marche commune sur la voie de la réalisation des aspirations légitimes des deux peuples à davantage de croissance et de progrès et conforter les efforts visant à réaliser la paix et la stabilité dans la région».

Pour rappel, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, en visite officielle ce jeudi en République tunisienne, est porteur d'un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à son frère le Président tunisien, Kais



Saïed, avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Gh.

Car présentant des «aspects graves»

Une nouvelle cargaison de déchets destinée à la Tunisie, bloquée au port de Salerne en Italie

Environ 600 conteneurs de déchets, destinés à une cimenterie tunisienne pour la production de combustibles alternatifs, ont été bloqués par les autorités italiennes, après la détection d'«aspects graves», à Salerne, port ayant déjà servi à l'acheminement de conteneurs de déchets ménagers vers la Tunisie, rapporte l'agence TAP, citant une source tunisienne proche du dossier.

Alors que l'affaire des 282 conteneurs de déchets importés illégalement d'Italie en 2020 n'a pas été définitivement résolue, les autorités italiennes dans la province de Campanie, déjà embarrassées par cette affaire,

ont détecté «des aspects graves, heureusement découverts à l'avance» dans ce nouveau trafic entre les deux pays, selon une correspondance d'une conseillère régionale de cette province (côte sud-ouest de l'Italie), a précisé la même source qui suit de près l'affaire du commerce «illégal» de déchets entre l'Italie et la Tunisie. La réglementation européenne oblige les Etats membres à contrôler chaque chargement de déchets à transporter et sanctionne toute infraction, rappelle cette conseillère régionale de Campanie, Maria Muscara, sur son blog personnel.

«Il convient de noter qu'une

autre société en Campanie avait demandé une exportation supplémentaire de déchets non dangereux code "Cer 19120" (déchets combustibles ou RDF : déchets consacrés à l'incinération ou co-incinération), vers la Tunisie pour une autre usine de valorisation située dans un autre lieu (...), lit-on dans cette correspondance.

«Un préavis de rejet de la demande d'exportation a été communiqué et les faits ont été rapportés aux autorités judiciaires compétentes italienne et tunisienne», selon le même document.

L'importation en Tunisie de combustibles alternatifs d'Italie avait été autorisée par le ministè-

re des Affaires locales et de l'Environnement, à travers l'Agence nationale de protection de l'environnement (Anpe).

Pour mémoire, le scandale d'exportation illégale de déchets italiens vers la Tunisie a mené à des poursuites judiciaires contre 26 personnes en Tunisie, y compris des cadres de la douane et l'ancien ministre de l'Environnement, Mustapha Aroui. Huit personnes sont en prison et une autre est en fuite : le gérant de la société importatrice.

Ces déchets ménagers, dont l'exportation est interdite par la législation tunisienne et par les conventions internationales, se

trouvent toujours, au port de Sousse, depuis l'été 2020.

Pourtant, les autorités de la province italienne de Campanie ont sommé la société italienne exportatrice de récupérer ses conteneurs dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter du 9 décembre 2020. K. L.

Libye
Lavrov réitère la disposition de la Russie à aider les nouvelles autorités

LE MINISTRE russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a réitéré, jeudi, la disposition de la Russie «à aider les nouvelles autorités libyennes dans leurs efforts visant à organiser les élections générales le 24 décembre de l'année en cours».

«La Russie ne ménagera aucun effort pour aider les nouvelles autorités libyennes en vue d'organiser les élections générales à la date prévue, à savoir le 24 décembre prochain», a affirmé M. Lavrov dans son allocution donnée à l'occasion de la tenue du Congrès sur le Moyen-Orient à Moscou.

Il a rappelé que «la Russie avait accueilli avec satisfaction la désignation des nouvelles autorités par le Forum de dialogue politique libyen (FDPL) en février dernier à Genève en Suisse, sous l'égide de l'ONU».

Le chef de la diplomatie russe a relevé, à ce titre, que «le Premier ministre libyen, Abdelhamid Dbeibah et le président du Conseil présidentiel, Mohamed al-Manfi, jouissent d'une expérience remarquable».

Ali O.

Covid-19/Maroc

Plus de 3,7 millions de personnes reçoivent la 2^e dose

Un total de 4 329 244 personnes a reçu la première dose du vaccin contre le Covid-19, a indiqué, jeudi, le ministère marocain de la Santé dans son bulletin quotidien, précisant que 3 767 210 personnes se sont vu administrer la deuxième dose du vaccin.

La campagne de vaccination, lancée le 28 janvier dernier, est une opération gratuite pour l'ensemble des citoyens avec comme objectif d'immuniser 80 % de la population, de réduire puis éliminer les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie et de contenir la propagation du virus. La priorité est accordée aux personnels de première ligne, en l'occurrence, les autorités publiques, les forces armées, les professionnels de la santé, les enseignants et les personnes âgées, vulnérables au

virus, et ce, avant de l'élargir au reste de la population. Aujourd'hui, le Maroc a recensé 579 nouvelles infections en 24 heures, pour un total de 496 676 cas confirmés au Covid-19, dont 8 825 décès (+7) et 483 711 personnes guéries (+348).

Le Maroc dénombre 73 cas du variant britannique

Le Maroc enregistre 73 cas confirmés au variant britannique du Covid-19, a révélé, jeudi, le ministre marocain de la Santé, Khalid Ait Taleb.

Lors du Conseil du gouvernement tenu à Rabat, le ministre de la Santé a informé les membres du gouvernement de la situation épidémiologique qui prévaut dans le pays, à la lumière d'une hausse des cas du nouveau

variant britannique et celle des cas critiques.

Le ministre a relevé une accélération des contaminations dans la région de Casablanca-Settat, où le nombre de cas représente désormais 50 % du total recensé dans le pays. Ceci alors que le taux de positivité a atteint 12 % dans cette région contre une moyenne de 4,2 % au niveau national, indique un communiqué.

Tunisie : 1 290 nouveaux cas confirmés et 31 décès supplémentaires en une journée

Le ministère tunisien de la Santé a signalé 1 290 nouveaux cas positifs au Covid-19 ainsi que 31 décès supplémentaires durant les dernières 24 heures.

Dans un bilan épidémiolo-

gique statistique, publié jeudi soir, le ministère fait état d'un total de 255 308 cas confirmés de nouveau coronavirus en Tunisie, depuis l'apparition de la pandémie en mars 2020.

Le nombre de décès, causés par le Covid-19 depuis mars 2020, s'élève à 8 843, alors que le pays compte, en tout, 217 928 cas de guérison. Jusqu'au 31 mars écoulé, quelque 1 271 patients atteints du Covid-19 sont encore hospitalisés, dont 325 en soins intensifs et 104 sous respiration artificielle. Au 19^e jour de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19 (démarrée le 13 mars), 60 131 Tunisiens ont reçu leur première dose de vaccin parmi un total de 798 128 inscrits sur la plateforme électronique «Evax», lancée par le ministère tunisien de la Santé à cet effet. R. M.



Enyimba-ESS

L'Entente demande à la CAF de décaler le match de 24 heures

L'ES SÉTIF a adressé une correspondance à la Confédération africaine de football (CAF), lui demandant de décaler de 24 heures le match programmé dimanche en déplacement face aux Nigériens d'Enyimba (14h00), dans le cadre de la 3^e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, a indiqué le club, mercredi soir, dans un communiqué.

«Nous avons été surpris, à travers un courrier de nos homologues d'Enyimba, que l'ensemble des aéroports au Nigeria sont fermés, à l'exception de celui de Lagos, en raison de la pandémie du Covid-19.

Nous avons demandé à la CAF de décaler de 24 heures la rencontre, d'autant que l'équipe sera contrainte d'effectuer un long trajet par route de 11 heures entre Lagos et la ville d'Abba, suite à l'annulation de

tous les vols domestiques», a indiqué l'Entente sur sa page officielle Facebook.

L'actuel leader du championnat de Ligue 1 a ajouté que «le départ de la délégation, prévu vendredi, a été avancé à 8h00 au lieu de 12h00 de l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger».

L'Entente a complètement raté son entame dans cette phase de poules, en concédant d'abord le match nul à domicile face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (0-0), dans un match disputé exceptionnellement au stade d'Accra (Ghana), avant de s'incliner face aux Libyens du Ahly Benghazi (1-0), au stade Petrosport du Caire (Egypte).

Au terme de la 2^e journée, l'ESS ferme la marche avec un seul point seulement, alors qu'Orlando Pirates est leader (4 points), devant Enyimba et Ahly Benghazi, qui comptent trois points chacun.

CAN 2021 de football

L'EN fixée sur ses adversaires le 25 juin

L'ÉQUIPE nationale algérienne de football sera fixée sur ses adversaires en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, le 25 juin prochain, à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire (Egypte).

La décision a été prise lors de la réunion du Comité exécutif de l'instance continentale, tenue mardi en visioconférence, sous la présidence du Sud-Africain Patrice Motsepe, et en présence du nouveau secrétaire général Véron Mosenango-Omba.

Par ailleurs, le tournoi prévu initialement en 2021, mais reporté en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), se jouera

du 9 janvier au 6 février 2022 dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam, et Limbé.

Cette 33^e édition se jouera pour la deuxième fois en présence de 24 pays, après la précédente édition tenue en 2019 en Egypte, et remportée par l'Algérie.

L'équipe nationale a bouclé les qualifications en tête du groupe H sans la moindre défaite, en totalisant 14 points, devant le Zimbabwe (8 unités).

Cette édition verra la participation pour la première fois des sélections des Comores et de la Gambie, alors que l'Afrique du Sud a échoué à se qualifier.

EN Dames

Les Vertes en stage à Sidi Moussa

LE STAFF TECHNIQUE de l'équipe nationale de football (dames) a fait appel à 34 joueuses pour un stage de préparation du 3 au 8 avril au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

«La sélection nationale féminine, conduite par la sélectionneuse

se nationale M^{me} Radia Fertoul, se prépare pour les prochaines échéances, notamment les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine Total 2022 dont les matches débiteront incessamment», a indiqué la FAF dans un récent communiqué.

France

Boudaoui reprend la course après sa blessure

BONNE NOUVELLE pour le staff technique de l'OGC Nice et les supporters des aiglons, puisque l'international algérien Hicham Boudaoui débute le travail individuel avant de réintégrer le groupe.

Victime d'une blessure au ménisque il y a un mois et quelques jours, l'ancien du Paradou a repris la course. L'Algérien doit reprendre ses capacités physiques avant de faire son retour officiel au sein du groupe.

Freiné par cette blessure,

Boudaoui était sur une bonne lancée après avoir récupéré sa place de titulaire en montrant de très belles choses à son vrai poste, au milieu.

Tour des Zibans de cyclisme 2021 (1^{re} étape) Slimane Badlis remporte le contre-la-montre

LE COUREUR Slimane Badlis (Madjd Blida) a remporté la première étape du tour des Zibans, un contre-la-montre individuel, disputé jeudi à El Kantara sur un circuit fermé de 20 km avec la participation de 98 coureurs.

Badlis a devancé Islam Mansouri (MC Alger) et El Khassib Sassan (GS Pétroliers).

Chez les juniors, Khaled Mansouri (MC Alger) s'est imposé devant Mohamed Redouane Brinis (IRB El Kantara) et Mohamed Acheraf Amellal (Madjd Blida).

Dans l'épreuve féminine, Lydia Kacemi (MC Alger) a devancé sa coéquipière Lyna Maria Amrane.

Ligue des champions d'Afrique/MCA-Zamalek ce soir

Le «Doyen» pour se rapprocher de la qualification

■ Le Mouloudia d'Alger affronte ce soir la formation égyptienne du Zamalek FC, pour le compte de la cinquième journée de la Ligue des champions d'Afrique de football, du groupe D. Se trouvant à la deuxième place avec huit points, à deux longueurs du leader du groupe, l'Espérance sportive de Tunis, le «Doyen» fera tout ce qui est en son pouvoir pour prendre les trois points qui lui permettront de se rapprocher de la qualification aux quarts de finale.



Le Mouloudia cherchera les trois points face aux Egyptiens

Par Mahfoud M.

Les Vert et Rouge savent ce qui les attend lors de cette empoignade qui les oppose à une des meilleures formations d'Afrique, sachant que cette dernière a déjà remporté le trophée à plusieurs reprises. Les poulains d'Abdelkader Amrani sont néanmoins motivés, notamment après le retour en force en championnat après le succès face à l'ASO Chlef lors du match retard. Le plus important pour eux est de confirmer ce réveil et prouver qu'ils sont capables de réussir de belles choses en compétition

africaine, sachant qu'ils ne se sont pas imposés en Afrique depuis le fameux titre acquis en 1976, année du triplé avec le championnat et la Coupe locale. Pour battre une aussi difficile formation que le Zamalek, les Mouloudiens devront être bien concentrés sur leur sujet et surtout ne pas flancher et ne pas trop laisser d'espaces pour les Egyptiens qui sont vifs et rapides. Certes, cela n'est pas évident devant la grande détermination du Zamalek qui souhaite se relancer dans la course à la qualification, étant donné qu'il pointe à la troisième place. Mais le MCA est capable de déjouer

les pronostics, sachant que le match se joue sur son terrain fétiche du stade du 5-Juillet où il trouve ses repères et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter et être tout proche de cette qualification très importante pour les quarts de finale, sachant que les dirigeants souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition pour fêter comme il se doit le centenaire du club cette saison. Des joueurs comme Frioui et Belkheir pourraient apporter la solution en attaque pour trouver les filets du Zamalek, et Amrani s'appuiera sur eux pour remporter le succès face aux Egyptiens.

M. M.

Coupe de la CAF (3^e j)/JS Kabylie

Départ aujourd'hui pour le Maroc

LA JEUNESSE Sportive de Kabylie s'envole aujourd'hui pour le Maroc, où elle devra affronter, demain, l'US Berkane pour le compte de la troisième journée de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Après avoir disposé du RC Relizane par la plus petite des marges, pour le compte de la mise à jour du championnat de Ligue 1, les Canaris ont repris le chemin des entraînements et étaient en mise au vert, hier à Alger, pour bien préparer cette confrontation très difficile.

Ainsi, le coach Denis Lavagne et ses poulains ont voulu profiter au maximum de ces deux jours de préparation,



surtout qu'ils ambitionnent de réussir un bon résultat chez le tenant du titre.

Il faut savoir que l'effectif est au complet et qu'il n'y a pas de blessés dans le groupe, ce qui

devrait rassurer le staff technique qui compte sur tous ses joueurs pour tenter de revenir avec un résultat probant.

En Coupe de la Confédération, la JSK occupe la tête du groupe B avec 4 points grâce à une victoire contre les Camerounais de Coton sport (1-0) et un nul (2-2) à Lusaka face aux Zambiens de NAPSA Stars. Le RS Berkane partage la deuxième place avec Coton sport (3 points). NAPSA est lanterne rouge (1 pt).

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Procès de Saïd Djabelkhir

Le procureur de la République requiert l'application de la loi

LE PROCUREUR de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, jeudi, l'application de la loi dans l'affaire de l'universitaire Saïd Djabelkhir, poursuivi pour offense à l'Islam. Répondant aux questions de la juge, l'accusé, qui est un spécialiste en jurisprudence de la Charia islamique, avait déclaré que ses publications sur Facebook ne constituaient pas une offense à l'Islam, soutenant que ses commentaires reposaient sur des recherches qu'il avait faites sur les livres de la tradition prophé-

tique (Sunna) et de la Charia. Et d'ajouter que ses commentaires étaient «en réponse à certaines parties plaidant pour l'interdiction de la célébration de Yennayer, car fête païenne». «Il est inconcevable qu'un spécialiste de la Charia offense la religion musulmane», a-t-il avancé, soulignant que «ses écrits s'inscrivent dans l'ordre de la jurisprudence, sans plus». A rappeler que la plainte avait été déposée contre Saïd Djabelkhir par un enseignant universitaire spécialiste en sécurité électronique à l'université de Sidi Bel-Abbès. K. B.

Mostaganem

Un réseau de voleurs de voitures démantelé

LES SERVICES de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base, outre la saisie de six véhicules et l'arrestation de quatre suspects, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Agissant sur la base d'informations faisant état d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers activant au niveau de la wilaya de Mostaganem et les wilayas voisines, les éléments

de la sûreté de Mostaganem ont mené une opération qui s'est soldée par l'identification et l'arrestation des membres du réseau, âgés entre 21 et 49 ans, a précisé le communiqué. L'opération a permis la récupération d'autres outils utilisés dans les vols, outre les dossiers de base falsifiés de deux motos à grand cylindre recherchés par Interpol, a ajouté le document. Après le parachèvement des procédures, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, a conclu le communiqué. M. L.

Miliana

Arrestation des agresseurs de deux personnes, dont l'une a succombé à ses blessures

LES SERVICES de sécurité de Ain Defla ont récemment arrêté à Miliana une bande de malfaiteurs, dont une femme et une jeune fille, auteurs de l'agression à l'arme blanche commise à l'encontre de deux personnes, dont l'une a succombé à ses blessures, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Suite à un appel téléphonique reçu vendredi dernier sur le numéro vert (15-48) faisant état de la survenue d'une rixe entre un groupe d'individus au niveau de l'un des quartiers de Miliana, les éléments de la sûreté de daïra se sont rendus sur le lieu de l'empoignade, découvrant deux personnes visiblement agressées, dont l'une gisant dans son sang, a-t-on précisé de même source, faisant état de la récupération d'une hache et d'un bâton en fer retrouvés sur place. Des investiga-

tions poussées ont permis aux policiers activant en coordination avec le parquet de Miliana, d'identifier puis d'arrêter au courant de cette semaine trois des présumés suspects âgés entre 19 et 49, dont une femme et une jeune fille, a-t-on fait savoir. Ayant pris la fuite, le 4^e membre de la bande a été arrêté par les policiers au niveau de son domicile, à Khémis Miliana, quelque temps après que ses acolytes eurent été neutralisés, a-t-on détaillé. M. N.

Poisson d'avril 2021



Loumis

Djalou@hotmail.com

Double meurtre commis à Feraoune/Béjaïa

Une marche silencieuse pour réclamer justice aux victimes

■ Plusieurs centaines de personnes ont participé, hier, à une marche silencieuse dans la commune de Feraoune.

Par H. Cherfa

Cette action de protestation a été organisée par le collectif des habitants des villages de la commune, en soutien aux familles des deux victimes du meurtre abject commis le 9 mars dans le village Ichekaven, afin de réclamer justice et dénoncer les pratiques de sorcellerie suivies de violences à l'encontre de la petite Manel, âgée de 5 ans, et sa maman Rahima, 44 ans, assassinées chez elles en l'absence du mari, au cours d'une séance d'exorcisme pratiquée au domicile familial, dans le paisible village Ichekaven, commune de Feraoune. Une affaire qui a défrayé la chronique locale et jeté l'émoi et la consternation dans le village. La marche pacifique et silencieuse a débuté par une procession composée de femmes, organisée sous la coupe du collectif des femmes libres et indépendantes de Béjaïa qui ont organisé et participé à cette action pour dénoncer les féminicides et les pratiques de sorcellerie qui affectent nos villages. Le maire de Feraoune et

les élus locaux étaient également présents aux côtés des citoyens, exprimant leur indéfectible solidarité à l'égard de la famille des victimes. La procession a sillonné les rues de la commune, exprimant sa répréhension par rapport à ces pratiques moyennâges et ce fléau social. Les manifestants ont arboré une banderole blanche sur laquelle était écrit : «Non à l'exorcisme, nous nous indignons jusqu'à ce que justice soit faite». Des pancartes ont également été brandies par les manifestants, affirmant leur indignation et leur tristesse face à cet horrible et incompréhensible acte : «Je suis Manel», «Je suis Rahima», «Justice à Rahima et Manel», lit-on sur quelques-unes. Des femmes ont arboré une banderole sur laquelle était mentionné : «Justice au double meurtre de Manel et sa maman Rahima», «Stop aux rituels sectaires». Sur une autre banderole arborée par le collectif des femmes libres et indépendante de Béjaïa on pouvait lire aussi : «Stop aux féminicides», «Non à l'exorcisme et à la sorcellerie». Des portraits des deux victimes ont été brandis par les manifestants. A la fin de la

manifestation, une minute de silence a été observée en hommage aux deux victimes. Dans une prise de parole, le mari et la fille aînée de la victime ont demandé que «justice soit faite», soulignant qu'ils «ne pardonneront pas à leurs bourreaux». Le mari et père des deux victimes a exprimé son incompréhension et sa tristesse face à cette tragédie commise en son absence et qu'il a découvert en rentrant chez lui. La fille aînée de la victime, rescapée de cette entreprise machiavélique, a demandé elle aussi justice à sa sœur et sa maman et que les auteurs de ce double meurtre soient jugés et sévèrement punis par la loi, tout en affirmant qu'«il n'est pas question de pardonner aux bourreaux de cet acte barbare». L'un des membres du collectif des habitants a condamné fermement ces crimes dans une déclaration lue à la foule, les qualifiant d'«impardonnables», tout en exigeant «l'application stricte de la loi» et appelant les autorités concernées à «communiquer sur cette affaire».

H. C.

Tizi Ouzou/ Ramadhan

Plus de 8 700 familles bénéficieront de l'allocation de 10 000 DA

Plus de 38 milliards de centimes seront consacrés à cette opération de solidarité envers les personnes démunies. Plus de 8 000 familles bénéficieront de l'allocation de solidarité spéciale ramadhan dans la wilaya de Tizi Ouzou, a annoncé,

jeudi, le directeur local de l'Action sociale et de la solidarité, Achour Mehenni. Intervenant sur les ondes de la radio locale, il a indiqué que l'opération de recensement des familles éligibles à cette aide a permis d'identifier 8 700 familles aux-

quelles sera versée l'allocation de solidarité d'un montant de 10 000 dinars, soulignant que l'opération en question devrait être finalisée avant l'entame du mois de ramadhan. Plus de 38 milliards de centimes seront consacrés à cette opération de solida-

rité envers les personnes démunies. Le même responsable a assuré que les 67 Assemblées populaires communales ont été instruites de procéder au versement de cette aide avant le début du mois de ramadhan. Hamid M.